

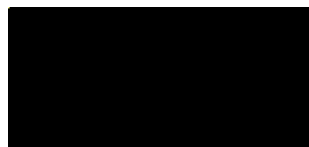
**Addi**

.

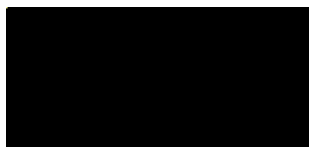
.

COMMUNIQUÉ DE LA 303<sup>ÈME</sup> RÉUNION DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), lors de sa 303<sup>ème</sup>



lutte contre le



11. Réaffirme la ferme opposition de l'UA au paiement de rançons aux groupes terroristes et se félicite des consultations entreprises par le Représentant spécial en charge de la Coopération antiterroriste pour faciliter un consensus en vue de l'adoption, par le Conseil de sécurité, d'une résolution contraignante contre le paiement de rançons aux groupes terroristes, ainsi que du lancement de négociations dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations unies, aux fins d'élaborer un protocole sur

